

Liste des métiers en tension : pourquoi c'est si long ?

« La liste des métiers en tension se fait toujours attendre », titre La Croix qui relaie les propos du ministère du Travail, selon lequel la publication de la liste des métiers en tension, qui doit servir de base à la régularisation des sans-papiers travaillant déjà dans ces secteurs, doit se faire dans les « tout prochains jours ». Promise par la loi immigration promulguée en janvier 2024, cette liste se fait attendre depuis plus d'un an. Alors qu'un projet d'arrêté définissant cette liste par région avait enfin été transmis le 21 février aux partenaires sociaux, qui ont ensuite été reçus le 28 février, la publication au Journal officiel avait été annoncée pour début puis mi-mars. Et depuis ? « On pense tous, explique Eric Chevée (CPME), que ce délai vient du fait que le ministère du Travail tente de corriger les incongruités dont nous lui avons fait part mais que le ministre de l'Intérieur, qui veut une liste réduite au minimum, fait de la résistance. » « Le but est qu'il y ait le moins de régularisations possible », juge Jean-Albert Guidou, à la CGT. « Non seulement la liste des métiers en tension permettant une régularisation est très réduite mais en plus, contrairement au projet initial, la régularisation ne sera pas un droit pour ceux qui respectent les critères. Elle restera en effet à la discrétion des préfets », rappelle-t-il. (La Croix, p.4)